

Mutame essentiel

VOTRE REVUE QUADRIMESTRIELLE D'ACTUALITÉS SANTÉ ET PRÉVENTION - **JANVIER 2024**

Innovation

Imagerie médicale :
des progrès remarquables

Santé

Comment prendre soin **de ses reins ?**

Actualités régionales

Bien-être

La marche :

un sport à part entière



Il est temps de voir plus loin que le bout de son nez.

COLLECTION
JUSTE®

DES LUNETTES PLUS
RESPECTUEUSES
DE L'ENVIRONNEMENT
DONT LES BÉNÉFICES
CONTRIBUENT À
L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE*.



4 Actualités Régionales

- Votre agence d'Orléans **déménage!**
- **Attestation labellisation** Agent Territorial en activité
- **Retraités** Territoriaux
- Carte Mutualiste **2024**
- **Que s'est-il passé ces derniers mois** à Mutame & Plus ?

8 Évènementiel

- Salon **des Maires et des Collectivités Locales 2023**
- Visitez le nouveau site internet **Union Mutame!**

9 Prévention

- « Alzheimer n'est pas une fatalité » : **êtes-vous prêt(e) à agir?**

10 Bien-être

- La marche : **un sport à part entière**

12 Innovation

- Imagerie médicale : **des progrès remarquables**

14 Santé

- Comment prendre soin **de ses reins?**

16 Système de soins

- Mieux comprendre **l'habilitation familiale**

18 Les chiffres

19 Brèves

Retrouvez Mutame sur les Réseaux sociaux



Mutame Essentiel - Pages spéciales régionales • Janvier 2024 - N° 95 - ISSN : 2646 3326 • Directeur de la publication : M. Claude TAJAN • Directeur de la rédaction : M. Vincent DELANNOY • MUTAME & PLUS Siège Social - 4, rue Émile Enault - 50008 SAINT-LÔ - 02 33 05 29 20 - contact@mutame-plus.fr

Magazine quadrimestriel édité par Mutame • Mutualité des agents territoriaux et membres extérieurs • Directeur de la publication : Daniel Lemenuel • Responsable de la rédaction : Lara Supiot • Articles : Mutame, Mutuelles, CIEM - France Mutualité, Mutweb, Libre Service Presse • Crédits photos : Ciem, Shutterstock, AdobeStock • Couverture : © AdobeStock • Conception et réalisation : Nouveau regard - Caen • Impression et routage : PRN - ZI Ouest - 28 rue du Poirier - BP 90180 - 14 652 Carpiquet • Tirage : 43 et 45 000 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Contrat Publissimo n° 17033 • N° ISSN Édition nationale : 1763-6574 • N° ISSN Édition locale : précisé sur les pages spéciales régionales jointes • Union Mutame - 63, boulevard de Strasbourg - 75010 Paris • Union régie par le livre I du code de la mutualité • SIREN N° 784 854 499 • Toute correspondance doit être adressée à : Mutame - 63, boulevard de Strasbourg - 75 010 Paris • © Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (art. L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français d'exploitation du droit de copie, (20, rue des Grands Augustins - 75006 Paris).



© DR

Chers adhérents,
Chères adhérentes,
L'année 2023, marquée par des tensions dans nombre de domaines : géopolitique, économique, climatique... laisse place à 2024.

Gageons que cette année nouvelle marquera le retour à un peu plus de stabilité et de sérénité dans le quotidien de chacun d'entre nous.

Il n'en demeure pas moins que l'année 2023 fera date dans le domaine de la couverture sociale des agents de la Fonction Publique Territoriale. L'accord signé le 11 juillet 2023 par l'ensemble des partenaires sociaux instaurera à horizon 1^{er} janvier 2025 une garantie prévoyance à caractère obligatoire, financée à 50 % par les collectivités, pour l'ensemble des agents.

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous sommes dans l'attente d'un décret d'application qui doit en préciser les contours exacts. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès sa parution.

En ce début d'année, je tiens à remercier celles et ceux (agents et individuels) qui ont fait le choix de Mutame & Plus et notamment les agents des collectivités affiliées au Centre de Gestion de l'Eure, les agents territoriaux de Perros-Guirec, les salariés et agents de Caen La Mer Habitat, mais également l'ensemble des habitants des communes qui nous ont rejoints via le dispositif de mutuelle communale Mutame Cité que nous proposons depuis maintenant quelques mois. Au nom des délégués, du Conseil d'Administration et de l'équipe opérationnelle, je vous souhaite une excellente année 2024.

Claude TAJAN, Président



Attestation labellisation Agent Territorial en activité

Pour justifier votre inscription au contrat labellisé éligible à la participation financière de la collectivité territoriale selon les dispositions du décret 2011-1474, vous devez présenter l'attestation de labellisation à l'employeur.

Ce document a été envoyé par courrier avec la carte mutualiste.

Qu besoin, vous pouvez en faire la demande sur votre espace réservé en envoyant un message à la mutuelle.



⇒ *Mouvement*

Votre agence d'Orléans déménagement!

Après des décennies passées rue du Faubourg Bannier, votre agence d'Orléans rejoint le centre-ville et le magnifique quartier de la cathédrale dans la volonté d'être au plus proche des mutualistes!

Jimmy, Angéline et Sarah vous accueilleront désormais
6, RUE JEANNE D'ARC 45000 ORLÉANS!

Votre agence ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 00 à 16 h 30, reste joignable au 02 33 05 29 20 ou par email contact@mutame-plus.fr



Retraités Territoriaux:

une aide CNRACL pour participer à la cotisation de votre complémentaire santé



Les agents territoriaux qui perçoivent une pension de retraite servie par la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales peuvent solliciter le fonds d'action sociale de la caisse en vue d'obtenir une éventuelle aide pour le paiement des cotisations de la mutuelle.

Renseignements : 0 800 973 973 (7j/7 et 24h/24)
www.cnrACL.retraites.fr

Pour instruire votre dossier auprès de la CNRACL, la mutuelle vous remet sur simple demande l'attestation annuelle justifiant le versement des cotisations à **MUTAME & PLUS**.

Document



Carte Mutualiste 2024

La carte d'ouverture de droits à présenter aux professionnels de santé, émise en deux exemplaires, a été expédiée à votre domicile courant décembre.

Elle est également accessible en ligne via votre espace Extranet et sur l'application mobile. Si vous avez besoin d'une copie supplémentaire, vous pouvez en faire la demande sur votre espace adhérent.

Merci de rappeler votre adresse postale pour garantir son bon acheminement.

⇒ Départ





Luce a quitté ses fonctions le 31 décembre 2023 pour une retraite bien méritée après 41 belles années dévouées au

service des mutualistes de Mutame & Plus! Une carrière complète au sein de notre organisme où elle aura connu bons nombres de changements du modèle de protection sociale français!

Nous lui témoignons toute notre sympathie et la remercions chaleureusement pour sa collaboration.

Inès, notre community manager, **vous invite à nous rejoindre sur nos réseaux sociaux!**

Suivez toute l'actualité de votre mutuelle sur nos réseaux sociaux, rendez-vous sur :

-  www.facebook.com/mutameetplus
-  www.instagram.com/mutame_plus/
-  www.linkedin.com/company/mutame-plus/
-  www.youtube.com/@mutameplus190/featured

Que s'est-il passé ces derniers mois à Mutame & Plus ?



Côté événementiel, nos équipes commerciales sont allées rencontrer les élus et les agents territoriaux au congrès des Directeurs généraux des collectivités territoriales « Territorialis » au Havre, au Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris, au Congrès des maires de la Manche à Saint-Lô, des maires de Mayenne à Laval, et ont participé aux rencontres de l'association des Cadres Territoriaux d'Action Sociale à Cherbourg et aux forums de la ville et de la métropole d'Orléans et de la ville de Lisieux.





Les équipes de Mutame & Plus se sont mobilisées pour Octobre Rose (Lutte contre le cancer du sein), le Movember (Sensibilisation à la prévention santé masculine) et aussi Halloween ou encore le concours du « pull moche » de Noël!

Salon des Maires et des Collectivités Locales 2023

Du 21 au 23 novembre, nous étions à Paris Porte de Versailles pour la nouvelle édition du Salon des Maires et des Collectivités Locales.

Rendez-vous incontournable pour l'Union Mutame depuis plus de 10 ans, les équipes de nos trois mutuelles étaient là pour partager leur expertise et leur engagement envers les collectivités. Nous avons pu échanger autour de l'actualité de la Protection Sociale Complémentaire, mais également autour des projets et interrogations des élus et des visiteurs.

Notre (devenue célèbre) roue de la Prévention a permis de faire participer plus d'une centaine de personnes à des questions sur la santé, la prévention, la territoriale et bien d'autres thématiques. Cette année, de nouveaux quiz avaient vu le jour dont l'un d'entre eux sur les Jeux Olympiques... On vous laisse vous creuser les méninges sur ces trois questions en attendant les JO 2024 (durant lesquels vous pourrez partager vos nouvelles connaissances), bonne chance!

Quiz

1• Sur les 32 disciplines des Jeux Olympiques, 28 sont établies et 4 sont au choix de la ville organisatrice. Quelle est l'intruse parmi celles choisies par Paris 2024 ?

- A. Breaking B. Surf
 C. Skateboard D. Karaté

2• Quel est le pays qui a accueilli les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne ?

- A. les Etats-Unis
 B. la Grèce
 C. La France

3• En quelle année ont eu lieu les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne ?

- A. 1853
 B. 1896
 C. 1900

4• Quel est le pays qui a remporté le plus grand nombre de médailles d'or aux Jeux Olympiques d'hiver ?

- A. Norvège
 B. États-Unis
 C. Allemagne

Réponses

1- Réponse: D
Les disciplines choisies par la France sont l'escalade, le surf, le skateboard et le breakdance.

2- Réponse: B
Les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne ont lieu à Athènes, au cœur du pays original des Jeux Olympiques de l'Antiquité, en avril 1896 avant que Paris accueille les deuxièmes en 1900.

3- Réponse: B
Les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne ont lieu à Athènes, au cœur du pays original des Jeux Olympiques de l'Antiquité, en avril 1896 avant que Paris accueille les deuxièmes en 1900.

4- Réponse: A
C'est la Norvège qui a le plus de médailles avec le score de 132, suivie de l'Allemagne qui en possède 111 et les États-Unis qui en ont 105. La France se place en 14ème position avec 36 médailles.

En ligne

Visitez le nouveau site internet **Union Mutame!**

Le site internet de l'Union Mutame a fait peau neuve grâce à notre agence Nouveau Regard.



Nous vous invitons à le découvrir et à ne pas hésiter à nous faire vos retours sur l'ergonomie et le contenu. La nouveauté: la rubrique « Bon à savoir » qui rassemble des fiches intemporelles contenant les informations clés sur le monde de la mutualité. Différences entre mutuelle et assurance, arrêt maladie, passage à la retraite, contrat responsable et solidaire, cotisation... De nombreux sujets sont traités ici sous forme de fiches rapides à lire pour une information pertinente et utile. Un sujet vous intéresse ou vous questionne? N'hésitez pas à nous en faire part par mail à laredaction@mutame.com, nous pourrions le traiter avec nos équipes et vous le proposer sur un délai très court!

« Alzheimer n'est pas une fatalité » : êtes-vous prêt(e) à agir ?

La maladie d'Alzheimer est ancrée dans l'imaginaire des Français. Ils connaissent bien la maladie, ses symptômes et 75 % d'entre eux déclarent en avoir peur selon le sondage Ifop/Fondation Médéric Alzheimer¹. Mais l'enseignement le plus marquant concerne la prévention, paradoxalement, largement méconnue.

Moins d'1 Français sur 10 sait qu'il existe des moyens permettant de prévenir la maladie ou de ralentir l'apparition des symptômes. C'est pourquoi la Fondation Médéric Alzheimer a lancé une campagne de sensibilisation qui vise à briser les idées reçues.

En effet, la maladie d'Alzheimer pourrait être évitée dans 40 %² des cas en adoptant des comportements plus vertueux en termes d'activités physiques, d'activités cérébrales, d'alimentation, de vie sociale, de sommeil, de stress...

Des solutions existent pour agir sur les facteurs de risque modifiables de la maladie au nombre de 12. Le site d'informations dédié www.alzheimerpasunefatalite.org permet de tester ses connaissances sur la maladie d'Alzheimer et invite à adopter de nouveaux comportements en écho aux facteurs protecteurs de la maladie. Il s'agit maintenant de les faire connaître et d'inciter les Français à s'investir personnellement pour améliorer leurs chances de vieillir en bonne santé cognitive.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.fondation-mederic-alzheimer.org

Contrairement aux idées reçues, la maladie d' **ALZHEIMER** pourrait être évitée dans 40 % des cas. Le 1^{er} signe **N'EST** perceptible dans votre vie quotidienne que 20 ans après l'apparition de la maladie. Un premier **PAS** ? Un changement de mode de vie permettrait à **UNE** majorité d'entre nous d'éviter ou de retarder la maladie pour qu'elle ne soit plus une **FATALITÉ**.

ÊTES-VOUS PRÊT À AGIR ?

(1) Sondage IFOP/ Fondation Médéric Alzheimer réalisé en juillet 2021 auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus

(2) Livingston G et al. Dementia prevention, intervention, and care: 2020 report of the Lancet Commission.



La marche : **un sport à part entière**

Facile à pratiquer, accessible à toutes et tous : la marche ne manque pas d'atouts. Si elle est notre moyen de locomotion, elle constitue aussi et surtout une véritable activité physique. Pour bien la pratiquer et profiter de ses nombreux bienfaits, suivez le guide.

— Benoît Saint-Sever



@Shutterstock

calories, tonifie les muscles (jambes, ceinture abdominale et lombaire) et stimule la circulation veineuse. Elle améliore l'endurance et l'équilibre – particulièrement important pour les personnes âgées qui évitent ainsi les chutes. Mais ce n'est pas tout: elle diminue le risque de développer une hypertension artérielle (HTA), un diabète et même un cancer du sein.

→... et l'esprit

Cette activité a une autre vertu tout aussi capitale: elle est excellente pour le mental. Elle permet d'évacuer le stress et donc de ressentir un sentiment de bien-être. Quoi de mieux en effet pour s'aérer l'esprit et se sentir plus serein? Bonus: quand il pratique en extérieur, le marcheur s'expose à la lumière du jour ce qui, en plus d'aider à garder le moral, participe à une meilleure synchronisation de l'horloge biologique et donc, à un meilleur sommeil.

→ Bien s'équiper

À moins d'en être empêché physiquement, tout le monde peut marcher, petits et grands. Autre avantage: elle demande très peu d'investissement financier. Il faut bien sûr une tenue confortable et surtout une paire de chaussures dont la forme, la semelle, le maintien et la souplesse sont adaptés au terrain que vous allez arpenter (montagne, chemin, bitume...) mais aussi à vos pieds. Il est possible de consulter un pédicure-podologue pour adapter la semelle intérieure. Enfin, pour mesurer vos efforts et vous motiver, vous pouvez installer un podomètre sur votre Smartphone.

→ Classique, sportive, athlétique ou nordique

Vous vous lancez? Adoptez la bonne posture: tenez-vous droit, les épaules détendues, le regard fixé devant vous. C'est parti! Déroulez vos foulées, vos fessiers et vos abdominaux doivent être engagés et utilisez le mouvement de balancier de vos

bras pour accompagner vos pas. Pour aller plus loin, les sportifs aguerris peuvent se tourner vers l'une des trois disciplines sportives: la marche nordique qui se pratique à l'aide de bâtons conçus spécialement pour propulser le corps vers l'avant; la marche rapide ou sportive, sans bâtons cette fois, qui demande de dérouler la totalité du pied à chaque pas, du talon jusqu'aux orteils; et sa cousine, la marche athlétique – rendue célèbre par le Français Yohann Diniz, détenteur du record du monde du 50 km marche à une vitesse moyenne de 14,11 km par heure – qui repose sur une règle stricte: l'un des deux pieds doit toujours être en contact avec le sol. Très technique, cette dernière nécessite tout de même un accompagnement de la part d'un coach pour être bien maîtrisée.



Comment réagir en cas de douleurs?

Même si la marche est une activité douce avec peu de contraintes pour le corps, il est toutefois possible de ressentir des douleurs. Dans ce cas-là, prenez une petite pause et vérifiez que vous n'avez pas de blessure (ampoule ou éraflures causées par les chaussures notamment). Ayez toujours avec vous quelques pansements adaptés. Si la douleur persiste malgré le repos, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant.

Et en prévention, pensez à échauffer vos articulations avant de vous lancer, allez-y progressivement et hydratez-vous tout au long de la séance. Vous pouvez terminer par quelques étirements.

Pour rester en bonne santé le plus longtemps possible, il faut avoir au moins 30 minutes d'activité physique dynamique par jour. Et si pour y arriver, vous vous mettiez à la marche?

→ Des bienfaits sur le corps...

Même à une allure modérée (moins de 6 km par heure), quand vous ressentez une légère augmentation de la respiration et du rythme cardiaque, la marche offre de nombreux bénéfices. Elle brûle des

Imagerie médicale : des progrès remarquables

Reposant sur plusieurs technologies, l'imagerie médicale a fait un fantastique bond en avant ces dernières années. Elle permet d'obtenir des images de plus en plus précises et devient aussi thérapeutique, comme l'indique le Dr Jean-Philippe Masson, président de la FNMR.

— Violaine Chatal



C'est au physicien allemand Wilhelm Röntgen à l'origine de la découverte des rayons X qu'on doit l'apparition de l'imagerie médicale en 1896. Depuis, elle n'a cessé d'évoluer et repose sur l'utilisation des ultrasons, des rayons X, de la radioactivité de certains éléments et des champs magnétiques.

Il existe différentes techniques. L'échographie est une technique employant des ultrasons et la radiographie permet de différencier les os des muscles grâce à l'utilisation des rayons X. Le scanner repose sur le même principe et permet d'obtenir des images 3D grâce à une rotation simultanée de la source émettrice de rayons X et d'un détecteur autour du corps.

L'imagerie par résonance magnétique est un examen basé sur l'utilisation de champs électromagnétiques qui fournit des images du corps en deux ou trois dimensions. Enfin, plus récente, la tomographie par émission de positons (TEP) utilise un traceur marqué par un atome radioactif qui permet d'obtenir des images fonctionnelles de la zone étudiée.

→ Résolution et finesse améliorées

Ces dernières années, ces différentes techniques ont fait de nombreux progrès comme le confirme le Dr Jean-Philippe Masson, président de la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR). « Ils sont corrélés à l'augmentation de puissance des ordinateurs. Tous les équipements actuels sont numériques et les images acquises le sont grâce à des capteurs (comme pour les appareils photos) ou par des algorithmes qui évoluent aussi en fonction des puissances de calcul. La taille des pixels a diminué : la résolution et la finesse des images se sont donc fortement améliorées. Les techniques qui ont le plus évolué sont l'échographie, le scanner et l'IRM », explique-t-il.

Les plateformes d'imagerie multimodales, qui consistent à associer plusieurs technologies d'imagerie pour obtenir des données complémentaires ou pour mettre en place un traitement de précision, représentent également un progrès. « C'est une avancée parmi d'autres, mais pas la plus fondamentale. Ces progrès sont également liés à l'amélioration des ordinateurs qui les gèrent », tempère le Dr Masson qui insiste surtout sur le fait que l'imagerie moderne devient de plus en plus « fonctionnelle ». « Le meilleur exemple est la possibilité de visualiser en IRM les différentes zones du cerveau qui interviennent lors de stimulations extérieures », explique-t-il.



Intelligence artificielle : une aide qui ne remplace pas le radiologue

Si elle a permis des avancées dans plusieurs domaines, l'intelligence artificielle (IA) est seulement une aide au diagnostic en radiologie. « Elle permet de faire gagner du temps dans certaines tâches (mesures, comparaison de volume, etc...) mais ne peut en aucun cas réaliser elle-même le diagnostic qui est de la responsabilité exclusive du médecin radiologue qui rédige le compte rendu de l'examen. L'IA peut également attirer le regard du médecin radiologue sur des images suspectes qui doivent ensuite être validées ou exclues », explique le Dr Masson.

Par ailleurs, l'imagerie n'est désormais plus seulement diagnostique mais aussi thérapeutique grâce à la radiologie interventionnelle, qui associe une technique d'imagerie utilisant des rayons X à une intervention guidée par les images radiologiques, avec un objectif diagnostique ou thérapeutique.

« Les progrès y ont été très rapides et récents avec l'apparition de multiples outils, robotisés ou non, permettant des destructions tumorales, de dilatation de vaisseaux, etc. », précise le spécialiste qui y voit une véritable méthode d'avenir !



@ Shutterstock

Comment prendre soin de ses reins ?

En France, 5 à 6 millions de personnes souffrent d'une maladie du rein et risquent la destruction de ce petit organe, pourtant essentiel. Pour éviter d'en arriver là, il est important de s'informer sur les facteurs de risque de survenue de ces pathologies mais aussi sur leur dépistage, car une prise en charge précoce permet de conserver ses fonctions rénales plus longtemps.

— Léa Vandeputte



Silencieux et discrets, les reins n'en sont pas moins des organes essentiels au bon fonctionnement de notre corps. Logés sous les côtes, de part et d'autre de la colonne vertébrale – et non dans le bas du dos comme le laisse à penser l'expression « avoir mal aux reins » – avec leur forme de haricots, ils vont par paire. Ils mesurent environ 12 centimètres de hauteur, 6 centimètres de large et 3 centimètres d'épaisseur chez l'adulte pour 160 grammes chacun.

Des organes aux fonctions méconnues

Leur fonction la plus connue est l'élimination des déchets. Ils filtrent environ 1 800 litres de sang par jour et trient les résidus produits par l'organisme (comme l'urée, l'acide urique ou la créatinine) ainsi que les substances étrangères, dont l'accumulation serait toxique pour l'organisme. Mais les reins ont bien d'autres utilités. « Ils régulent et maintiennent l'équilibre en eau et

en substances minérales (sodium, potassium, calcium...), explique le professeur Luc Frimat, président de la Société francophone de néphrologie, dialyse et transplantation (SFNDT) et chef du service de néphrologie du CHRU de Nancy. Ils produisent aussi plusieurs hormones dont l'érythropoïétine (EPO) qui stimule la production des globules rouges, et la rénine qui participe à la régulation de la tension artérielle. Grâce à cela, les reins ont une position de « tour de contrôle » de l'organisme. »

Des facteurs de risque liés aux maladies chroniques

Mais parfois, cette belle machine s'enraye et la maladie rénale chronique (MRC) s'installe : les reins assurent de moins en moins bien leurs missions. « Même si ce sont des organes très résistants, les agressions dont ils sont victimes tout au long de la vie peuvent les abîmer », constate Luc Frimat. Certaines personnes sont par ailleurs plus à risques de

développer une MRC : « c'est le cas des personnes diabétiques, de celles qui souffrent de maladies cardiaques ou vasculaires, et plus particulièrement d'hypertension, d'obésité, ou qui ont un parent qui a lui-même une MRC ou encore de patients qui prennent certains médicaments comme les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) ou ceux administrés dans le cadre d'une chimiothérapie par exemple », énumère le professeur.

Heureusement, il est possible d'agir sur ces facteurs de risque. Il est ainsi recommandé de surveiller son poids, sa tension artérielle et son taux de sucre dans le sang régulièrement. Il faut également adopter les bons comportements au quotidien. « Avoir une activité physique régulière, limiter son temps sédentaire, adopter une alimentation équilibrée ou encore ne pas fumer sont les meilleurs moyens de garder des reins en bonne santé », rappelle le président de la SFNDT.

Dépister précocement une maladie silencieuse

Prendre en charge la MRC le plus tôt possible est aussi un enjeu important. Mais problème : elle est le plus souvent silencieuse. Le patient ne ressent pas de douleur (hors coliques néphrétiques dues à des calculs rénaux). « Ce n'est que lorsque le rein est détruit à 70 ou 75 % que les symptômes apparaissent, indique le spécialiste. Hypertension, œdèmes, prurit (démangeaisons), mauvaise haleine, fatigue, difficultés à s'alimenter, avec notamment un dégoût de la viande, en sont les symptômes. » D'où l'importance du dépistage pour diagnostiquer précocement une MRC. « Il consiste en un examen sanguin qui permet le dosage de la créatinine sanguine et l'estimation du débit de filtration glomérulaire (DFG), c'est-à-dire la capacité des reins à éliminer les déchets de l'organisme, détaille Luc Frimat. La créatinine est un déchet produit par le corps et normalement filtré par les reins : si ces derniers fonctionnent mal, elle s'accumule dans le sang. Le second examen est une indispensable analyse d'urine pour rechercher et doser l'albumine, une protéine qui ne devrait pas y être présente. » Chez les personnes à risque (diabétiques, hypertendues ou obèses), il est préconisé de réaliser ce bilan complet une fois par an. « Mais 16 % seulement des patients concernés le font aujourd'hui en France (contre 66 % au Royaume-Uni) », regrette le néphrologue avant d'ajouter : « Ces patients ne doivent pas hésiter à le demander à leur médecin traitant ».

Un traitement précoce nécessaire

Les reins ne peuvent malheureusement pas guérir mais il est possible de ralentir la progression de la MRC, voire de la stopper. « La prise en charge débute par une bonne hygiène de vie et une surveillance accrue des facteurs de risque, explique Luc Frimat. Nous avons aussi à notre disposition différents traitements dont des néphroprotecteurs

et des médicaments anti-tension qui sont indispensables ou encore des gliflozines, une nouvelle catégorie de médicaments qui permet de ralentir l'évolution de la MRC. »

Dans les cas les plus graves, la fonction des reins est remplacée par la dialyse (lire encadré « Deux types de dialyse ») ou une transplantation rénale peut devenir nécessaire (lire encadré « Focus sur la

greffe »). Chez les patients les plus âgés, où le bénéfice de la dialyse, en ce qui concerne la qualité de vie, n'est pas évident, un traitement conservateur actif peut aussi être proposé. Quelle que soit la solution choisie, le professeur Frimat insiste sur l'importance d'informer les personnes : « Un patient qui connaît bien sa maladie et qui est rassuré, peut agir et ainsi devenir acteur de sa santé. »



→ Deux types de dialyse

Il existe deux types de dialyse. La plus connue est l'hémodialyse : une machine filtre le sang à travers une membrane artificielle afin d'éliminer les déchets, les toxines et l'eau en excès avant de le restituer au patient. « Elle nécessite de se rendre trois fois par semaine à l'hôpital », précise le professeur Luc Frimat, chef du service de néphrologie du CHRU de Nancy, avant d'ajouter : « Il est aussi possible d'utiliser cette méthode à domicile, mais sa mise en place peut s'avérer complexe et seuls 1 à 2 % des patients en bénéficient actuellement. »

Le second type est la dialyse péritonéale. Elle consiste à introduire par le biais d'un cathéter du liquide de dialyse dans la cavité péritonéale – c'est-à-dire dans l'espace entre la péritoine pariétal, la membrane qui tapisse les parois de l'abdomen, et le péritoine viscéral, qui recouvre les organes. Le liquide se charge alors des déchets et de l'excès d'eau qui sont ensuite drainés par le cathéter. « Cette technique présente l'avantage d'être simple et facile à mettre en œuvre à la maison, mais elle est encore peu répandue, puisqu'en France, elle est utilisée chez 7 à 8 % des patients contre plus de 15 % dans plusieurs pays européens », constate le professeur.

70 ans : c'est l'âge moyen des patients qui débutent une dialyse.

→ Focus sur la greffe

La greffe de rein est la solution de dernier recours pour les personnes qui souffrent d'une insuffisance rénale. Elle est notamment possible grâce aux dons de personnes décédées. Il faut noter qu'il n'y a pas de limite d'âge pour ce type de don et qu'il est important que chacun fasse connaître à ses proches sa volonté ou non de donner ses organes. « En effet, en France, le taux d'opposition au don est encore trop élevé : 35 % versus 15 % en Espagne », déplore le professeur Luc Frimat, néphrologue. En 2022, 3 376 greffes de rein ont été réalisées dont 511 à partir de donneurs vivants (soit 15 %), selon les chiffres de l'Agence de biomédecine. Le Plan ministériel pour le prélèvement et la greffe d'organes et de tissus prévoit d'augmenter la proportion de greffes rénales réalisées à partir d'un donneur vivant afin d'atteindre 20 % en 2026. En France, la loi prévoit que le donneur vivant soit majeur, volontaire et en bonne santé. Il peut être un parent (au sens large du terme) ou toute personne apportant la preuve d'un lien affectif étroit et stable depuis au moins 2 ans avec le receveur.

>> Plus d'informations : Dondorganes.fr

Mieux comprendre l'habilitation familiale

Cette mesure de protection, moins connue, permet aux familles de représenter et assister plus facilement un proche vulnérable qui ne peut plus pourvoir seul à ses intérêts. Plus souple, elle reste toutefois encadrée.

— Estelle Chevassu

Vous connaissiez la tutelle, la curatelle ou encore la sauvegarde de justice (voir notre article Mutame Essentiel n°94, septembre 2023) mais saviez-vous qu'il existe une mesure de protection alternative ? Appelée habilitation familiale, elle a été mise en place en 2016 pour simplifier les démarches des familles qui assistent et représentent un proche majeur ne pouvant plus exprimer ses volontés, ni prendre certaines décisions au quotidien, suite à une altération de ses capacités mentales ou corporelles en raison d'une maladie, d'un accident, d'un handicap.

→ Une habilitation conditionnée

Tout comme la tutelle, la demande d'habilitation familiale peut être effectuée par la personne concernée à protéger, par une personne autorisée ou par un procureur. Mais à la différence de la tutelle, la personne habilitée ne peut être uniquement qu'un membre de la famille (ascendant, descendant, frère ou sœur, conjoint, partenaire de PACS ou concubin). Plusieurs personnes d'une même famille peuvent d'ailleurs être habilitées. Leurs missions seront définies par le juge, et exercées de façon gratuite.

En revanche, un neveu, une nièce, un beau-frère, une belle-sœur, un gendre, une belle-fille ou toute personne entretenant des liens étroits et stables avec la personne à protéger, ne peuvent pas être habilités. L'habilitation familiale ne pourra

pas non plus être confiée à un mandataire judiciaire à la protection des majeurs. La demande d'habilitation familiale se fait directement auprès du juge des contentieux de la protection (ex-juge des tutelles) ou par le biais du procureur. Un



certificat médical circonstancié réalisé par un médecin, inscrit sur une liste spécifique, doit être fourni.

→ Les spécificités du dispositif

Si la tutelle peut être prononcée par le juge même en l'absence de consensus familial, pour l'habilitation familiale, le juge doit s'assurer qu'il y ait bien l'adhésion des proches ou une absence d'opposition de leur part, ainsi qu'une bonne entente. Il doit y avoir également accord de la personne à protéger. Cette mesure peut être générale et porter sur l'ensemble des actes relatifs aux biens de la personne à protéger et/ou à sa personne, ou elle peut être spéciale, c'est-à-dire limitée à l'accomplissement de certains actes (souvent de gestion). Lorsque l'habilitation familiale est générale, sa durée est fixée par le juge dans un délai de maximum 10 ans, renouvelable.

→ Une mesure juridique exercée plus librement

L'habilitation familiale n'est pas une mesure judiciaire comme la tutelle, la curatelle et la sauvegarde de justice, mais une mesure juridique. Elle n'est pas soumise au contrôle régulier et permanent du juge des contentieux de la protection. Une fois l'habilitation attribuée, le juge n'intervient donc plus, sauf exceptions. Comme pour la tutelle ou la curatelle, la personne protégée conserve l'exercice de ses droits autres que ceux dont l'exercice a été confié à la personne habilitée, comme par exemple le droit de vote.

La personne autorisée n'est pas tenue de dresser un inventaire, ni de rendre des comptes de gestion annuellement au juge. Elle peut librement ouvrir, modifier ou fermer les comptes ou livrets bancaires de la personne protégée, sauf si le juge s'y oppose. La personne habilitée reste responsable en cas d'actions injustifiées ou frauduleuses.

Interview



Martine* : « Une mesure beaucoup moins traumatisante »

Comment avez-vous connu l'habilitation familiale ?

→ Je suis devenue très jeune la tutrice de ma mère. C'est lors d'un renouvellement d'agrément, lorsque cette mesure a été instituée légalement, que le juge du contentieux de la protection, après nous avoir rencontré avec mes frères et sœurs, nous a proposé de transformer cette tutelle en habilitation familiale.

Qu'est-ce qui différencie l'habilitation familiale de la tutelle ?

→ Souvent, on résume la protection d'une personne vulnérable au seul volet financier. Mais être tuteur, c'est aussi gérer tous les actes administratifs, les questions relatives au suivi médical, le choix du lieu de vie comme le placement dans une structure spécialisée telle qu'un Ehpad. L'habilitation familiale est vraiment intéressante, car moins contraignante et plus souple. Mais elle demeure une mesure encadrée juridiquement, et heureusement, que ce soit pour la personne à protéger comme pour le mandataire. Certains actes restent ainsi soumis à l'avis du juge, d'autres sont interdits.

Comment l'avez-vous personnellement perçu et vécu ?

→ J'ai connu la tutelle pendant près de 20 ans et l'habilitation familiale durant environ 6 ans et c'est une mesure qui est beaucoup moins traumatisante pour les familles car elle n'implique plus le recours à des personnes extérieures au milieu familial. Pour la personne protégée, le terme « tutelle » n'est pas facile à accepter, ma mère ne le supportait pas. L'habilitation peut être présentée plus comme un accompagnement. C'était bien plus simple quand j'essayais par exemple d'expliquer les décisions la concernant à ma mère. C'était aussi plus lisible pour mes frères et sœurs. Personnellement, j'ai toujours essayé d'associer mes actions à une discussion avec ma mère lorsque son état de santé le permettait. De même, je tenais au courant l'ensemble de ma fratrie lors d'événements particuliers (hospitalisation, déplacement de l'épargne...).

* Adhérente de Mutame & Plus

25 à 30 %

c'est le pourcentage de la population française touchée par les allergies.

L'origine des allergies élucidée

Les allergies touchent 25 à 30 % de la population française. Eczéma, asthme, allergie alimentaire... résultent d'une déficience du système immunitaire. Des chercheurs de l'Inserm ont étudié les cellules à l'origine de ce dérèglement : les mastocytes. Ces « sentinelles » alertent les autres cellules du système immunitaire en cas de danger. Afin de discerner les différents types de mastocytes, les biologistes ont séquencé l'ARN de cellules issues de plus de trente organes afin d'en extraire leur « carte d'identité ». Les résultats de ces travaux, publiés dans le *Journal of Experimental Medicine* donnent, pour la première fois, une cartographie précise des différents mastocytes présents dans les organes humains. Jusqu'à présent, les traitements anti-allergiques visaient



@Shutterstock

tous les mastocytes de l'organisme. Ces découvertes devraient conduire à des thérapies plus précises et plus efficaces, ciblant directement des populations ou organes spécifiques.

— Sophie Lupin

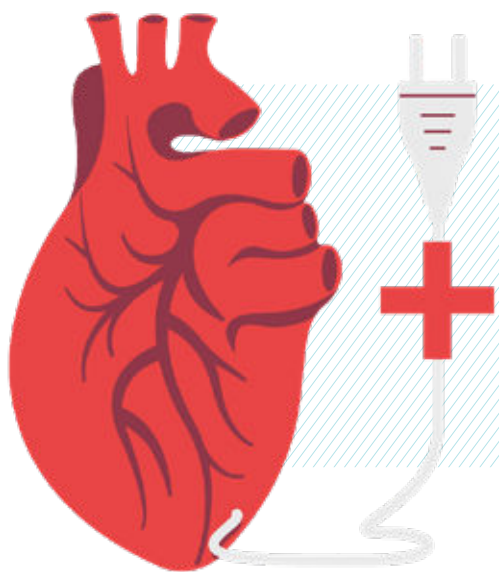
350 € par mois

C'est l'augmentation moyenne perçue par plus de 120 000 personnes handicapées suite à la déconjugalisation de l'Allocation adultes handicapés (A.A.H.) le 6 novembre.

— Sophie Lupin

+ 25 % tous les 4 ans

C'est l'augmentation du nombre de patient(e)s concerné(e)s par l'insuffisance cardiaque.



Celle-ci se caractérise par l'incapacité du muscle cardiaque à assurer normalement son rôle de propulsion du sang dans l'organisme. La raison de la progression de cette maladie qui affecte déjà 1,5 million de Français ?

Un vieillissement de la population mais aussi des habitudes de vie délétères (tabagisme, sédentarité, alimentation), a rappelé l'Assurance maladie lors de sa dernière campagne nationale de sensibilisation.

— Sophie Lupin

Nutrition

Des champignons dans la maison

Toute l'année, y compris durant l'hiver, il est possible de cultiver des champignons de Paris dans la maison.

Ce petit kit de culture, à la fois ludique et éducatif, inclut tous les éléments et les instructions nécessaires à la réussite de votre petite champignonnière. La caisse de 7,5 litres peut produire plusieurs récoltes successives d'environ 500 grammes chacune. La première a lieu au bout de quelques semaines, puis trois à cinq autres pourront suivre selon les conditions d'utilisation, réparties sur une période totale d'environ quatre mois. Il faut prévoir une température moyenne de 20°C en début de culture de manière à lancer le développement du mycélium. La croissance des champignons proprement dite requiert, elle, un peu plus de fraîcheur (15 à 18°C).

Kit de culture de champignons de Paris
greenweez.com - 16,95 €



Recette

Vin chaud aux pommes et cannelle

- Pour 4 personnes
- Préparation: 10 mn
- Cuisson: 15 mn

Ingrédients :

2 pommes Jazz, 1/2 tranche d'orange, 50 cl de vin rouge de votre région, 1/2 cuillerée de cannelle en poudre, 50 g de sucre roux, 1 pincée de sucre vanillé.

Ingrédients déco :

2 tranches de pomme Jazz, 1 bâton de cannelle.

Préparation :

- 1 • Épluchez et coupez les pommes en tranches fines.
- 2 • Faites chauffer le vin rouge dans une casserole en ajoutant les pommes, puis la cannelle, le sucre roux, le sucre vanillé et la demi tranche d'orange.
- 3 • Faites chauffer 15 minutes à feu très doux sans faire bouillir. Servez de suite dans une tasse.
- 4 • Ajoutez une tranche de pomme et 1 bâton de cannelle.

⇒ Pensez-y

Faire du sport par temps froid

Certains sportifs affrontent sans problème la froide saison. Pour effectuer leurs sorties habituelles, tous s'approprient au moyen de vêtements techniques, sélectionnés en vertu de leur intérêt et superposés pour un maximum d'efficacité.



Par basses températures, il est conseillé d'enfiler une première couche évacuante la transpiration, afin que l'humidité ne reste pas sur les bronches. Une seconde couche, plus chaude, peut être passée s'il fait très froid, mais il est primordial de ne pas trop se couvrir, sous peine de transpiration excessive en plein effort. La dernière couche

se doit d'être un coupe-vent, lui-même respirant, afin d'assurer une parfaite étanchéité et de maintenir la nécessaire ventilation. Pour finir, les extrémités seront enveloppées de gants et de bonnets, un tour de cou polaire protégeant les voies respiratoires.



**VOUS SOUHAITER LA SANTÉ,
UNE TRADITION...
PROTÉGER VOTRE SANTÉ,
NOTRE VOCATION !**



BONNE ANNÉE 2024 !